



Zoom sur...



Productions fourragères 2016 Chute des rendements en maïs et en prairies

Contexte national

En 2016, la France connaît un printemps frais et très pluvieux, puis un été et un automne chauds et secs. Si la production des prairies de printemps est proche de la référence nationale, la pousse d'été-automne est très inférieure à la référence pour la quasi-totalité des régions fourragères. La campagne démarre dans la norme, bénéficiant de températures clémentes et d'une pluviométrie conséquente. Les conditions de pousse restent bonnes jusque mi-juillet, grâce à des réserves en eau suffisantes. Puis la sécheresse s'installe, ralentissant brutalement la pousse. Ces conditions se maintiennent jusqu'à la fin de la campagne, bloquant toute reprise automnale. À l'exception de la Bourgogne-Franche-Comté, des Hauts-de-France et des Pays de la Loire, toutes les régions ont une pousse annuelle déficitaire. En moyenne nationale, la pousse annuelle est inférieure de 11 % à la référence. Pour la deuxième année consécutive, le manque de pluie et la chaleur estivale contrarient le développement des maïs, en particulier en maïs non irrigué. La production de maïs fourrage diminue en raison de la faiblesse des rendements, même si des parcelles initialement destinées au maïs grain ont finalement été récoltées en maïs fourrage afin de satisfaire les besoins fourragers des animaux.

En Bretagne, selon les premières estimations, la production fourragère totale de 2016 serait inférieure de 24 % à celle de 2015, comme à celle de la moyenne quinquennale. Elle atteindrait 7,2 millions de tonnes de matière sèche, dont 50 % de maïs ensilage, 36 % de prairies temporaires et 10 % de Surfaces Toujours en Herbe (STH). En France, ces parts respectives sont de 21 %, 25 % et 49 %. La Bretagne se singularise par l'importance de sa production en maïs ensilage, mais aussi en prairies temporaires. Sur l'année, les estimations de rendement des prairies de la région indiquent un déficit de 25 % par rapport au rendement annuel de référence (1982-2009). Au printemps 2016, la pousse d'herbe est modérée, mais reste dans la norme, avec 8 % en moins par rapport à la référence. Modeste en mars, compte tenu de la fraîcheur et des vents du nord, la pousse d'herbe l'est également en avril, en raison du temps frais et sec, et des quelques gelées matinales. Mai est relativement sec et les conditions de

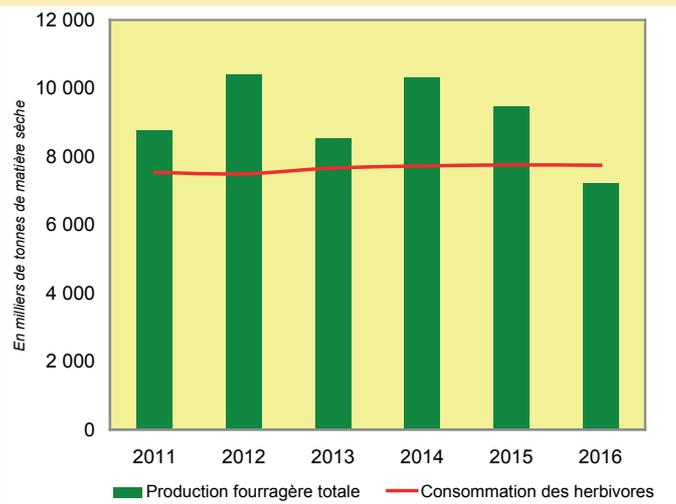
pâturage sont très bonnes ; les températures au-dessus des normales permettent à la pousse d'herbe de progresser sensiblement. En juin, mois arrosé et peu ensoleillé, la pousse ralentit et les conditions de récolte sont défavorables. Dans la seconde moitié de la campagne, de juillet à fin octobre, le déficit d'herbe s'avère encore plus important : - 54 % par rapport à la référence été-automne des rendements des prairies. Juillet et août, très secs et relativement chauds, notamment la dernière quinzaine, provoquent un assèchement important des sols. La chaleur et le manque de pluies se prolongent en septembre ; la pousse d'herbe est alors quasi nulle, limitée aux zones où les pluies permettent la reprise de la croissance. Octobre est plutôt frais, mais toujours sec. Les conditions météorologiques des quatre derniers mois ne permettent pas de véritable repousse de l'herbe. Parmi les départements bretons, la pousse d'herbe annuelle la plus déficitaire se situe dans le Morbihan (- 32 % par rapport à la réf-

Les principales productions végétales et animales en Bretagne

	Unité	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'UGB herbivores* (alimentation grossière**)	Millier UGB	1 448,7	1 441,1	1 474,2	1 485,6	1 491,3	1 489,3
Vaches laitières (y c. réforme)	1 000 têtes	721,6	726,7	747,9	751,4	751,4	752,4
Besoins fourragers des herbivores	Millier tonnes MS	7 533,6	7 494,2	7 666,0	7 725,2	7 754,8	7 744,4
Production fourragère totale	Millier tonnes MS	8 767,0	10 399,7	8 531,6	10 317,5	9 452,8	7 215,1
<i>dont : maïs fourrage</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>4 231,9</i>	<i>4 295,0</i>	<i>4 351,9</i>	<i>4 610,5</i>	<i>4 294,8</i>	<i>3 634,6</i>
<i>prairies temporaires</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>3 289,7</i>	<i>4 747,0</i>	<i>3 166,3</i>	<i>4 273,0</i>	<i>4 031,8</i>	<i>2 619,1</i>
Rendement maïs fourrage	Tonne MS/ha	13,5	13,3	13,2	14,7	13,0	11,2
Rendement prairies temporaires	Tonne MS/ha	6,7	9,7	5,8	9,0	8,8	5,9

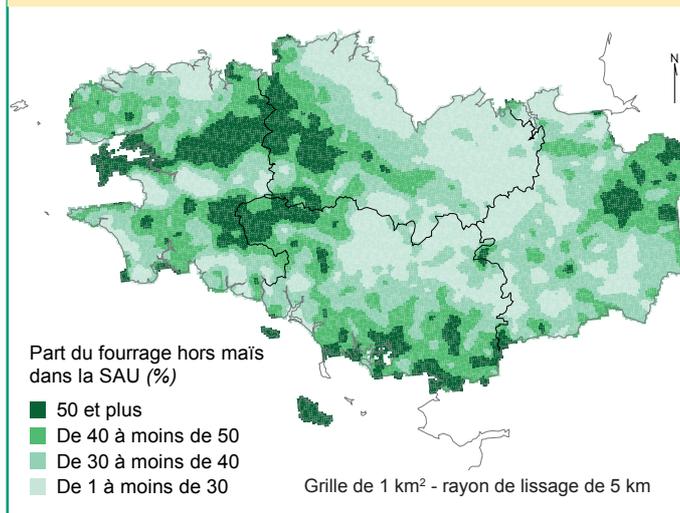
* Les UGB herbivores sont composés à 98 % de bovins, pour moitié de bovins laitiers ** Herbe et fourrages, hors concentré
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2016)

Évolution de la production et de la consommation de fourrages en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2016)

Part du fourrage hors maïs dans la SAU en 2015 (%)



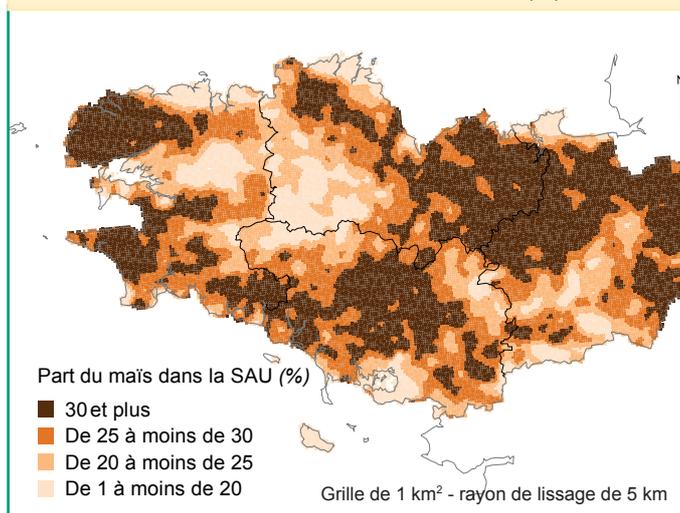
Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2015

rence), tandis que l'Ille-et-Vilaine est le moins touché (-14%). Par rapport à 2015, les rendements des **prairies temporaires** reculent d'un tiers en Bretagne, et ils sont inférieurs d'un quart à la moyenne quinquennale. Avec des surfaces réduites de 3%, à 445 000 ha, la production régionale décroît de 35%. Concernant les **prairies permanentes**, ou STH, les rendements diminuent de 24% par rapport à 2015 tandis que les surfaces s'accroissent de 5%. La production correspondante baisse alors de 20%. Le rendement en **maïs** ensilage recule également, pour la deuxième année consécutive ; il est inférieur de 17% à la moyenne des cinq dernières années. Les semis, démarrés plus tardivement que l'an dernier, sont vite réalisés et s'achèvent en mai. Les levées sont rapides et plutôt homogènes. Mais des attaques d'une ampleur exceptionnelle de mouches géomyzes en juin, provoquent de nombreuses pertes, tant en grain qu'en fourrage. En juillet-août, les plants, en pleine floraison, souffrent d'un manque d'eau. La récolte de maïs ensilage est avancée de quinze jours environ par rapport à l'an dernier. À l'est de la Bretagne, de nombreuses parcelles destinées à être récoltées en grain ont finalement été ensilées. Les rendements sont très hétérogènes. En moyenne sur la région, le rendement en maïs ensilage faiblit de 14% et passe à 11,2 tonnes de matière sèche à l'hectare. Il apparaît un peu plus faible dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine. Confrontés à un déficit fourrager des prairies, les éleveurs réduisent les surfaces récoltées en maïs grain au profit du maïs ensilage. La sole en maïs grain diminue de près de 5%, alors que celles des autres céréales augmentent. La superficie en maïs ensilage recule cependant de 1,8% (324 400 ha). Cette baisse, associée à celle des rendements, entraîne une réduction de la production de 15%. Globalement, la production fourragère bretonne (herbe et maïs) serait alors inférieure de 24% à celle de 2015.

En 2016, le cheptel de bovins (hors veaux), consommateur de la production fourragère, est globalement stable en Bretagne, avec des effectifs de **vaches laitières** reconduits par rapport à 2015 (effectifs au 31 décembre). Le nombre total d'Unités Gros Bétail (UGB) est alors proche de celui de 2015 (+0,2%). Cependant, la production fourragère étant réduite d'un quart en 2016,

elle est inférieure aux besoins fourragers des herbivores. Selon ces estimations, la part de fourrages consommée par les herbivores dépasserait de 7% celle produite en 2016. Cependant, cette consommation, calculée à partir de ratios de consommation moyens, surévalue probablement la consommation réelle, puisqu'en période de sécheresse, comme à l'été-automne 2016, la ration des herbivores est réduite. C'est une des causes de la baisse de la collecte de lait de vache en septembre. En 2015, la part de fourrages consommée par les herbivores était estimée à 82%, permettant ainsi de constituer des stocks fourragers, utilisables l'année suivante. Les éleveurs ont pu également importer des fourrages d'autres régions, notamment des Pays de la Loire, dont la pousse d'herbe était proche de la référence. Par ailleurs, l'utilisation de concentrés peut avoir augmenté afin de compenser le manque de fourrages. ■

Part du maïs dans la SAU en 2015 (%)



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2015

Agreste, la statistique agricole



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 82 22 30
mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

■ Directeur : Philippe de Guenin
■ Direction de la publication : Claire Chevin
■ Rédaction en chef : Sylvie Lesaint
■ Rédaction : Linda Deschamps
■ Cartographie : Joel Glémée
■ PAO : Philippe Le Quellec
■ ISSN : 2267 - 4187
■ © Agreste 2017